

Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux  
Organisation d'Al-Qaeda au Maghreb Islamique

**L'Emirat de l'Organisation**

N°234/33

**DIRECTIVES GENERALES RELATIVES**  
**AU PROJET ISLAMIQUE JIHADISTE DE L'AZAWAD**

*(datées du 20 juillet 2012, soit après la déclaration d'indépendance  
de la région par les Touaregs du MNLA)*

De Abou Moussab Abelouadoud (pseudonyme de l'Algérien Abdelmalek Droukdel, n°1 d'Al-Qaeda du Maghreb islamique, ndlr) à ses frères les émirs, les membres du conseil consultatif de l'organisation et Ansar ed-Dine au Sahara :

Louange à Allah, la seule et unique divinité digne des louanges, que la prière et la paix soient sur son prophète Mohammed, sa famille et ses compagnons,

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient vous,

J'espère que vous vous portez bien sur le plan spirituel et dans la vie quotidienne,

Le présent courrier comprend des directives et des recommandations du commandement de l'organisation adressées aux frères émirs au Sahara afin de les mettre en œuvre. Elles s'inscrivent dans le cadre du suivi

continu, du conseil et d'orientation concernant les développements au Sahara.

Nous avons tenté d'aborder brièvement la vision globale et le traitement idéal qui conviendrait le mieux, à nos yeux, à la réalité complexe et aux développements si rapides par rapport à ce projet islamique jihadiste dans la région de l'Azawad (*vaste territoire désertique au nord du Mali revendiqué par les Touaregs, ndlr*). Un projet vital d'une grande importance pour nous, ainsi que pour notre jihad, en cette période critique. Il nous faut donc tous mettre ce projet au cœur de nos préoccupations avec le plus grand soin possible. Nous devons également œuvrer pour sa réussite en évitant les facteurs qui pourraient conduire à son échec.

Lors de nos séances au conseil consultatif, nous avons abordé cette question. Des avis ont été échangés, puis nous avons décidé de vous faire parvenir les directives et les recommandations suivantes au vu de la grande importance de cette question et des défis futurs concernant notre jihad et notre cause. Nous avons donc établi ces directives en six axes capitaux :

- I. La conception globale du projet islamique jihadiste de l'Azawad.
- II. Le contrôle de la position d'Al-Qaeda actuellement et la définition de la nature de son activité à l'intérieur et à l'étranger.
- III. Les meilleures politiques visant à définir la manière de composer avec les différentes couches sociales de l'Azawad et les parties prenantes extérieures
- IV. Remarques importantes sur l'Accord entre Ansar ed-Dine (*groupe islamique touarègue, ndlr*) et le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (*MNLA, mouvement indépendantiste touarègue, ndlr*).

V. Vision relative à la Constitution et la gestion d'un gouvernement intérimaire.

VI. Directives importantes sur l'éventuelle intervention militaire.

Que Dieu nous guide vers le chemin de la sagesse et de la réussite pour ainsi accomplir ce qui le satisfait.

Axe I. la conception globale du projet islamique jihadiste de l'Azawad

Concevoir une idée est un acte essentiel pour la comprendre. Si la conception n'est pas bien fondée et ne prend pas en compte toutes les dimensions de la question étudiée, nos plans et nos décisions seraient incomplets, voire faux. Quant à notre projet, il est très important de tenir compte dans notre conception globale de deux points fondamentaux.

**Premier point :** Bien que les grandes puissances influentes sur la scène internationale ne soient pas en position de force à cause de l'épuisement sur le plan militaire et la crise financière, elles continuent néanmoins de disposer de plusieurs cartes leur permettant d'entraver la création d'un Etat islamique de l'Azawad sous le pouvoir des jihadistes islamiques.

Par conséquent, il est très probable – voire certain – qu'elles entreprennent une intervention militaire directement ou indirectement, ou qu'elles imposent un embargo total aux niveaux économique, politique et militaire et qu'elles exercent des pressions. Ce qui conduirait soit à nous contraindre à nous retirer vers nos bases arrière, soit à monter la population contre nous en coupant les vivres, les approvisionnements et les salaires, ou encore en attisant le conflit entre notre mouvement et les autres formations politiques armées dans la

région en approfondissant nos différends, en compliquant nos relations et en adoptant la politique de la carotte et du bâton pour les monter contre nous.

En prenant en compte cet important facteur, il convient donc :

1. D'éviter les excès, de ne pas prendre des décisions risquées et de ne pas considérer le projet comme un Etat islamique stable car ceci est encore prématuré. En revanche, il faut être très prudents et réalistes. Il serait judicieux de considérer ce projet d'un point de vue plus global avec une occasion inédite et propice qu'il faut saisir afin de se rapprocher de la population de l'Azawad dans toutes ses composantes. Le but étant de l'unir et de la mobiliser autour de notre projet islamique en portant sa cause juste et en répondant à ses attentes légitimes, tout en lui apportant un caractère islamique authentique. Car ce peuple s'est distingué par son engagement dans les conquêtes islamiques dans la région sous les Almoravides (*XIe et XIIe siècle, ndlr*) qui avaient préservé l'Islam et défendu la Oumma pendant longtemps. Ce peuple est un des peuples islamiques combattants qui défendra l'Islam et portera la responsabilité de la région dans le futur.

C'est également une occasion propice à construire des ponts entre les différentes couches et composantes de la société arabe, touarègue et noire de l'Azawad afin de les sortir de l'isolement social, politique et intellectuel entre les moujahidines et ces couches sociales, notamment les grandes tribus, les principaux mouvements rebelles quelle que soit leur tendance, les dignitaires et les érudits de la société de l'Azawad, ainsi que les collectifs, les personnalités et les courants respectables.

Si notre courte expérience n'aboutit qu'à des résultats positifs d'ampleur limitée et que notre projet venait à tomber à l'eau pour quelque raison que ce soit, nous nous contenterons du fait d'avoir

*« planté une bonne graine dans un bon terreau »* que nous avons fertilisé avec un engrais qui aidera l'arbre à pousser et grandir jusqu'à devenir, nous l'espérons, haut et prospère, même si cela doit prendre du temps.

2. De ne pas avoir une grande visibilité sur la scène politique et militaire actuellement et de ne pas être les seuls sur le devant de la scène car ceci n'est pas dans notre intérêt à l'heure actuelle. Bien au contraire, nous devrions œuvrer pour engager les principaux acteurs comme le MNLA et le Mouvement Arabe de l'Azawad, etc. Il en résultera trois points positifs :

- a) Nous ne serons plus les seuls responsables de l'éventualité d'un échec ou d'un embargo, mais si cela devait – que Dieu nous en préserve – arriver, comme il est très probable, la responsabilité incombera à toutes les principales parties devant la population et toute les parties considèreront la question de manière objective et responsable.
- b) Le commandement de la région et la gestion des défis au niveau extérieur, international et régional est une mission importante qui dépasse actuellement nos moyens militaires, financiers et administratifs. Il est donc plus judicieux pour le moment que nous n'endossions pas seuls cette responsabilité, mais d'engager toutes les parties prenantes et toutes les couches sociales.
- c) Les pressions extérieures et internationales seront moins fortes.

**Deuxième point :** Il est très important de considérer notre projet islamique dans la région de l'Azawad comme un nouveau-né qui doit passer des étapes avant de grandir... Ce nouveau-né est aujourd'hui à ses premiers jours, il ne marche même pas encore, alors est-ce prudent de lui faire porter des fardeaux qui l'empêcheraient de se lever et pourraient même l'étouffer ? Si nous voulons vraiment que ce bébé grandisse dans ce monde truffé d'ennemis puissants et prêts à l'achever, il faut le traiter en douceur et l'aider à grandir.

Cette conception nous pousse à adopter le principe de la mise à écart des ennemis et de cesser la politique de la provocation de ceux-ci. Nous devrions plutôt trouver des alliés, montrer une certaine flexibilité dans notre vision des faits et céder certains droits pour aboutir à des intérêts plus grands comme l'a fait notre prophète – ce la prière et la paix soient sur lui – lors du traité d'Al-Houdaybiyya (*traité signé en 628 entre le prophète et les autorités mecquoises, qui prévoyait une période de paix de dix ans, ndt*). Toute concession n'est pas interdite et peut être considérée comme acceptation de la mécréance et du mensonge. Nous ne pouvons pas non plus considérer la concrétisation de leurs demandes comme un vice. Le principe jurisprudentiel dans ce cas consiste à assurer le plus d'avantages avec le moins de concessions. Il faut aussi bien distinguer entre la phase de faiblesse que traverse notre bébé actuellement et la phase de force et de vigueur qu'il atteindra lorsqu'il marchera et sera prêt à affronter ces ennemis d'homme-à-homme.

Notre Cheikh Oussama ben Laden (paix à son âme) disait dans une lettre qu'il avait adressée à l'émir de l'organisation dans notre région : Dans les moments de force, les musulmans combattent les mécréants, soit ils se convertissent à l'Islam, soit ils paient la « *jiziyah* » (*impôt destiné aux non-musulmans, ndlr*). Mais dans le cas contraire, il faudrait suivre l'avis de notre prophète- qui ne prononce rien sous l'effet de la passion lorsqu'il a voulu offrir les fruits de Médine à Ghatafane pour qu'ils laissent les musulmans en paix. Au lieu de les combattre et de confisquer leur argent, nous leur offrit le tiers de notre économie – à l'époque notre économie était basée sur les fruits. (...) Notre but de créer un Etat où règne la loi d'Allah est possible avec la volonté de Dieu. Seulement Dieu a établi des lois universelles et l'on ne peut construire des Etats du jour au lendemain car il faut des bases pour leur réussite... Il est donc évident que parmi ces imposantes bases, il faut obtenir de fortes allégeances de tribus puissantes. » (*fin de citation, ndt*)

Le cheikh avait raison. La réforme souhaitée ne pourra être réalisée du jour au lendemain. Arriver à ses fins progressivement fait partie des lois

de Dieu, que chaque réformateur doit respecter. Nous avons l'exemple d'Omar Ibn Abdelaziz (calife omeyyade du VIIe siècle, ndlr) qui voit son fils, Abdelmalik, lui poser la question suivante : « Père, pourquoi tu n'abrogerais pas tout ce qui contredit la religion une fois pour toute. Je ne me soucie guère d'être toi et moi bouillis, pourvu que ce soit pour la vérité. Son père lui répondit alors d'un ton sûr : ne sois pas pressé mon fils, Dieu a vilipendé l'alcool dans deux versets, avant de l'interdire dans un troisième. Je crains de présenter la vérité en bloc et que les gens la repoussent d'un bloc, ce qui conduit à la discorde. »

Il convient, concernant cette question, si cruciale, d'abandonner cette inertie contraire à l'esprit de la loi islamique, adopter des politiques progressives, de respecter les avantages et les inconvénients en trouvant le juste milieu et de suivre la jurisprudence nécessaire à ce stade. Chaque erreur dans ces questions cruciales à ce stade critique de la vie de ce « bébé » sera un lourd fardeau qui lui sera fatal et causera son malheur.

A ce propos, nous nous arrêtons sur certains faits survenus chez vous (dans le nord du Mali, ndlr) récemment que nous considérons comme des politiques insensées qui ne servent pas notre projet islamique dans la région et qui doivent être corrigées le plus tôt possible :

Votre grave erreur est d'avoir décidé le mener la guerre contre le MNLA après le rapprochement et l'accord avec ce mouvement qui nous avait réjoui. Il était possible d'éviter cette erreur, d'y remédier et d'en limiter les effets loin de toute décision de guerre... Des arguments présentés par nos frères, ainsi que des déclarations ont été publiées par les médias (attention, nous n'avons reçu de votre part aucune explication malgré la gravité des faits !!), nous considérons néanmoins que ces arguments ne peuvent être une raison suffisante pour déclarer une guerre de grande envergure contre la plus grande composante de la société que vous auriez dû maintenir et avec laquelle vous auriez dû collaborer pour atteindre un accord. Ce conflit aura sans doute des répercussions négatives sur notre projet. Nous vous recommandons vivement en question et de veiller à les

consulter afin de surmonter les obstacles qui empêchent cet accord que nous considérons comme un pas nécessaire vers l'union interne dans l'Azawad, et ce pour se préparer à relever les défis extérieurs.

Parmi vos politiques insensées, la précipitation dans l'application de la Charia sans prendre compte du principe de l'application progressive dans un environnement où les populations ignorent les préceptes religieux depuis des siècles. L'expérience a prouvé que l'application de la Charia sans en calculer les conséquences repousse les populations et les pousse à refuser la religion et détester les moujahidines, et bien entendu conduit à l'échec toute l'expérience.

Il convient de rappeler à ce propos que si une partie de la population a accepté notre conception, l'application de la Charia n'engage pas toutes les composantes de la population.

Il fallait plutôt se concentrer en premier lieu sur la préparation du terrain à cette application de la charia en débutant par la prédication, les prêches et l'enseignement afin d'être sûr e la faisabilité du projet tout en évitant les effets négatifs. Cette application doit néanmoins être effectuée en douceur et avec beaucoup de sagesse.

Voici quelques exemples de vos précipitations que nous vous prions de ne pas refaire :

- La destruction des mausolées : nous ne sommes pas assez puissants aujourd'hui, l'intervention étrangère est imminente et la population ne connaît la conquête islamique que depuis peu. Les méfaits de cette action ne sont pas anodins et nous ne serons pas excusés si nous poursuivons dans ce sens.
- L'application de la sentence e la fornication, la flagellatin, la correction des péchés par la force, l'interdiction aux femmes de se promener et la contrainte de la population à des faits qui ne sont pas obligatoires, l'interdiction des jeux licites et les perquisitions, etc.



Toutes ces actions, si elles sont avérées vraies – même isolées – sont contraires à la coutume de nos « salafs » (les aïeux, ndt) dans l'application des préceptes de l'Islam et le redressement de la population.

Il faut donc remédier à tout cela. Les responsables doivent contrôler ce type de comportements et se conformer aux présentes directives.

## **Axe II. Le contrôle de la position d'Al-Qaeda actuellement et la définition de la nature de son activité à l'intérieur et à l'étranger**

La situation et la nature des activités d'al-Qaeda dans l'Azawad sont certainement différentes vu les défis posés par cette nouvelle situation. Nous serons contraints de développer une nouvelle conception pour régler la relation avec le mouvement d'Ansar ed-Dine. Et définir l'attitude appropriée pour, à la fois, la poursuite de notre projet jihadiste international et le développement du projet islamique de l'Azawad, tout en évitant les éventuelles causes d'échec.

L'exécution de ces deux missions étant une vraie problématique et la décision finale étant très importante, il est donc primordial d'élargir tant que possible le cercle de la consultation. Après mûre réflexion, nous vous présentons deux propositions principales, tout en demeurant à l'écoute de toute proposition ou avis du Cheikh Abou Al-Fadl (*Iyad ag-Ghali, chef touareg d'Ansar ed-Dine, ndlr*) sur la meilleure de ces propositions :

**Première proposition** : maintenir les relations de l'organisation (*Aqmi, ndlr*) et de l'émirat indépendant d'Ansar ed-Dine, tout en distinguant entre les activités intérieures et extérieures.

Les activités intérieures doivent être soumises à l'émirat d'Ansar ed-Dine : car notre émir et notre avis lui sont soumis... Il est entendu par « activités intérieures » toute activité relative à la participation aux charges et à l'administration des zones libérées.

Les « activités extérieures » concernent notre jihad à l'échelle internationale. Nous sommes autonomes à ce propos dans les sens où aucune de nos activités ou des éventuels effets ne leur sera attribuée. Il faut aussi considérer les répercussions négatives sur le projet de la création d'un Etat.

**Deuxième proposition :** mettre une partie des moujahidines d'Al-Qeada à la disposition de l'émir d'Ansar ed-Dine afin qu'ils participent à l'administration des zones libérées. L'autre partie doit rester totalement indépendante d'Ansar ed-Dine et limiter son activité aux missions du jihad en dehors de la région.

Nous proposons dans le cas de la première partie que nos frères veillent à faire valoir leurs droits à l'appartenance à l'Etat de l'Azawad à travers la nouvelle Constitution, si elle existe. Néanmoins, la condition sine qua non à la naturalisation et la citoyenneté au sein de cet état est l'Islam et l'engagement à la défense de cette entité islamique dans la paix et la guerre. Nous ferons ainsi face à toute tentative ou plan visant à chasser al-Qaeda et les immigrés, car s'ils appartiennent à cet Etat, il n'y a pas lieu de parler d'eux.

Concernant les activités relatives au jihad en général, il faut suivre une stratégie globale du commandement central et des directives du précédent document de l'organisation. Mais nous insistons sur deux règles primordiales :

1. la nécessité de geler l'activité du jihad et du combat sur le territoire de l'Azawad et de se limiter aux activités extérieures à ce stade.
2. La nécessité de trouver un équilibre dans toute mission à l'étranger entre les avantages souhaités et les inconvénients prévus sur la région de l'Azawad.

**Axe 3. Les meilleures politiques visant à définir la manière dont seront traitées les différentes composantes de la société de l'Azawad et les parties prenantes extérieures.**

Les expériences des réformateurs d'antan tels que Saladin (*dirigeant ayyoubide, qui a régné sur l'Egypte et la Syrie au XIIIe siècle, ndlr*) et Youssef Ibn Tachfine (*sultan almoravide qui a conquis Valence au XIIIe siècle, ndlr*) montrent qu'ils s'étaient concentrés en premier lieu sur l'unité et la concorde, en surmontant des divergences internes et en adoptant des politiques judicieuses, ce qui leur avait permis de concrétiser leur projet réformateur et d'éviter tout échec. Il est donc judicieux de suivre leurs pas. C'est pour cela que nous avons choisi d'inclure dans nos directives les politiques à suivre vis-à-vis de toutes les composantes de la société et des parties prenantes externes :

1. Mobiliser toutes les tribus indépendamment de leurs tendances et les mouvements locaux autour des causes communes et essayer, tant que possible, de surmonter les divergences à ce stade. Pour ce faire, il faut adopter des politiques flexibles qui engloberaient la majorité des parties prenantes internes et veiller tant que possible à éviter tout heurt avec elles. Par ailleurs, nos frères doivent œuvrer pour appeler ces composantes à l'Islam de manière apaisée, sage et sans provocation, car ce peuple qui vit dans le désert se comporte certainement de manières instinctive. C'est un peuple qui combat par fanatisme tribal ou pour éliminer l'injustice et il convient de s'y

intéresser. Quant au fanatisme, il ne sera utile que s'il est bien orienté et régi par la loi.

2. Il faut à ce stade éviter les questions liées à l'excommunication et la communauté, ainsi que tout sujet qui serait difficile à comprendre par beaucoup de jeunes. La devise générale devrait être l'élimination de l'injustice que subissent les musulmans persécutés et d'asseoir la religion. Une telle entreprise nécessite de limiter au minimum la sphère des confrontations et des ennemis, épargnez et attirez ceux que vous pouvez. Vous devez savoir que vous avancez sur un vrai terrain miné truffé de tendances fanatiques, d'intentions de vengeance, de complots et de toute sorte de corruption et de machination. La vigilance est donc de mise.
3. Il serait judicieux à ce stade d'éviter l'exclusion et de veiller à engager les savants, les notables et les compétences de chaque ville dans la gestion de celle-ci. Sachez que la mission d'asseoir un régime islamique juste qui applique la loi de Dieu est une grande mission qui dépasse les capacités de toute organisation aussi grande soit-elle. Notre objectif est d'engager la nation, hommes et femmes, pour concrétiser ce projet. Les pionniers dans ce sens seront la locomotive qui veille à l'exécution de ce projet au sein de sa nation et des composantes de son peuple. Ils sont à leur peuple ce que le cœur est au corps.
4. Quant aux politiques extérieures, il nous faut adopter un discours mûr, modéré et rassurant. Pour ce faire, évitez toute déclaration provocatrice à l'égard des pays voisins, ainsi que toute menace récurrente. Vous pouvez garder le silence et faire semblant que vous êtes un mouvement « interne » qui à ses propres problèmes et intérêts. Il n'est pas recommandé de dévoiler notre plan expansionniste jhadiste lié à al-Qaeda ou autres. Il est difficile de trouver une population qui nous soutienne, surtout que l'ennemi est

en permanence en train d'œuvrer pour priver les juhadistes de toute « zone de sécurité ».

#### **Axe IV. Remarques importantes sur l'accord entre Ansar ed-Dine et le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA)**

Nous devons aboutir à un accord global et contraignant avec le MNLA à ce stade afin de renforcer l'Azawad de l'intérieur en prévision du plus grand danger venant de l'extérieur. Il faut adopter la politique du prophète avec les juifs, assassins des prophètes et pires ennemis des musulmans.

Nous tenons à exprimer notre désolation quant à l'échec de l'accord (*un protocole d'entente avait été signé le 6 mai 2012 avec le MNLA et avait volé en éclats le lendemain, ndlr*) des combats qui ont eu lieu alors que nous cherchons à le mettre en œuvre. Il n'est pas trop tard et nous en avons toujours besoin pour nous renforcer de l'intérieur et faire barrage à l'intervention étrangère, ainsi qu'à toute tentative de nouveaux soulèvements (*référence aux milices tribales irakiennes Sahwat payées par les Américains pour combattre Al-Qaeda, ndlr*). Nous avons donc décidé de vous adresser ces remarques importantes que nous avons posées auparavant sur ledit accord :

- L'accord est, à nos yeux, une grande « conquête » qui sert nos intérêts dans sa version initiale – même si aucun point n'en est modifié. Il dépasse toutes les espérances attendues d'un mouvement censé avoir un projet et une tendance laïcs.
- L'esprit de l'accord est globalement prometteur. Ses neuf points détaillés sont suffisants et servent notre projet. Par conséquent, il convient de veiller à ce que le MNLA exécute cet accord. Ce serait

une erreur d'entraver cette exécution ou de la faire échouer.... Nous espérons que nos frères signent l'accord car le plus important aujourd'hui est d'engager le MNLA et de gagner sa loyauté face au défi extérieur puisqu'ils ont accepté le projet d'un Etat islamique et se sont ligüés avec nous contre les ennemis, que vouloir de plus ? Est-ce-que nous cherchons leur fusion avec le mouvement d'Ansar ed-Dine et qu'ils deviennent slafistes et jihadistes du jour au lendemain ? Si tel est le cas, nous pensons que cette idée est loin d'être réaliste et aura l'effet inverse sur eux, tout en conduisant à leur éloignement et leur aversion à notre égard. La n'est pas l'effet souhaité... Nous ne devons donc pas nous précipiter à e stade, ni brûler les étapes. Car avec peu de patience, de sagesse et de prédication, nous réaliserons notre objectif à moyen terme.... Il faut également se rappeler à ce propos que notre objectif suprême consiste à éviter que ceux-ci et bien d'autres ne se transforment en projet de soulèvement dans la région. Cela épuiserait nos forces et accroîtrait nos soucis. Dieu nous a aidés à réussir au-delà de nos attentes puisque nous avons pu les mobiliser contre les ennemis et leur faire accepter l'autorité islamique de l'Etat. Une grande prouesse à ce stade.

- L'objection des frères à cet accord n'est pas pertinente à nos yeux. La première condition que vous voulez ajouter, à savoir « une pratique conduisant à la violation de tout précepte de la religion est considérée comme annulation du présent accord », n'est qu'un résultat évident car cette condition est implicitement incluse dans le deuxième point de l'accord. Elle prévoit que l'Etat islamique a pour autorité le Livre (*le Coran, ndt*) et la Sunna (*actes et paroles du prophète, ndlr*) ! La deuxième condition concerne le pacte islamique détaillé qu'il ne convient pas d'inclure actuellement dans un accord global qui se penche sur les principes réglementaires généraux. Si le deuxième point est clair, nous pensons que le mieux est de laisser les détails au conseil des savants qui sera constitué et

annexé au conseil intérimaire. Il aura pour priorité de contrôler le déroulement de la phase intérimaire conformément aux prescriptions de l'Islam et d'empêcher toute transgression à la Charia... Sur la base de cette idée, je pense que si cette deuxième condition est susceptible d'empêcher la signature et cet accord, il vaut mieux s'en séparer. Il faudrait plutôt veiller à mettre ce deuxième point convenu auparavant en pratique au sein du conseil intérimaire par le biais du conseil des savants, ce qui assurera la conformité à la Charia dans les affaires de la phase intérimaire.

- Le deuxième point de l'accord prévoit : « *Les deux parties s'engagent à œuvrer pour créer et asseoir un Etat islamique de l'Azawad, ayant pour référence le Saint Coran et la Sunma du prophète sur les pas des vertueux ancêtres* » ... Nous pensons que c'est une erreur de se précipiter et d'imposer des choix jurisprudentiels religieux aux populations musulmanes d'Azawad, qui suivent l'école malékite (une des quatre doctrines du droit musulman sunite, majoritaire en Afrique du Nord et de l'Ouest, certains pays du Golfe et en France, ndlr). Nous devons leur laisser la liberté dans ce sens et permettre aux savants et aux prédicateurs d'appeler la population de manière graduelle pour ainsi corriger leurs idées petit à petit. Quant au volet jurisprudentiel, il est plus judicieux de laisser la population, à ce stade, suivre l'école malékite. Il n'y a pas de mal à leur fournir conseil et prédication... Il est très important actuellement de prévoir la conformité à la charia, à savoir ne pas transgresser les principes convenus entre les savants. Quant aux questions de divergences jurisprudentielles religieuses, il faut laisser cela à la discrétion du conseil des savants au sein de l'état islamique... En somme =, nous pensons qu'il vaudrait mieux que nos frères limitent la formulation de ce paragraphe comme suit : « Créer et asseoir un Etat islamique de l'Azawad, ayant pour référence le Saint Coran et la Sunna du prophète ».

- Il est préférable de ne pas avoir d'objection sur le point qui prévoit l'autonomie de la région. Nos déclarations officielles ne doivent pas le brouiller, comme dire que nous ne reconnaissons pas les frontières ou que nous nous intéressons qu'à l'application de la Charia sans prendre compte les frontières car cela véhicule un message qui pourrait contribuer à accélérer la mobilisation des pays voisins contre nous.

Actuellement, rien dans la loi religieuse n'empêche de conclure un accord avec le MNLA sur certaines frontières de l'Etat islamique de l'Azawad.

- Un bémol toutefois à cet accord consiste en l'absence des autres importantes parties concernées telles que les Arabes, à savoir le Front national de la libération d'Azawad, les Songhaï et les Peuples (*peuples noirs du nord du Mali, adeptes d'un islam modéré, ndlr*). Il faudrait redresser cette situation dans les meilleurs délais et tenter de convaincre ces parties de signer l'accord. Il n'y a pas de mal à les engager aussi dans le conseil intérimaire au prorata de leur nombre.

#### Axe V. Vision relative à la Constitution et la gestion d'un gouvernement intérimaire

Avant d'entrer dans les détails relatifs à ce sujet, posons une question importante : quelle est la meilleure conception pour la formation du gouvernement, qui nous assure un Etat islamique sans qu'il ne soit étiqueté comme un Emirat islamique ou un gouvernement jihadiste ?

Résoudre cette équation difficile repose sur une bonne conception du gouvernement parce que l'intervention étrangère sera imminente et rapide si nous avons la main sur le gouvernement et que notre influence s'affirme plus clairement. L'ennemi aura plus de difficulté à recourir à cette intervention si le gouvernement comprend la majorité de la



population de l'Azawad avec toutes ses composantes, ses mouvements et ses tribus, non un gouvernement d'al-Qaeda ou de tendance salafiste jihadiste. S'ils savent que ce gouvernement représente toutes les composantes et les mouvements du peuple, ils sauraient alors que tout un peuple leur fera face, ce qui rendra leur tâche autant plus difficile.

Il nous faut aussi distinguer entre la gestion de la brigade des jihadistes et la gestion d'un gouvernement, un peuple et un Etat..... Car la gestion d'un d'Etat dépasse largement nos capacités et nécessite l'exploitation de toutes les énergies du peuple et des tribus, ainsi que l'utilisation optimale de ces compétences.

Par conséquent, nous ne devons pas tenir à dominer et contrôler le gouvernement, mais au contraire, engager le MNLA et les autres grandes parties dans le gouvernement de manière à avoir un gouvernement qui représente tous les acteurs.

Toutefois, plusieurs questions attendent des réponses, notamment :

- Quelles seront les fonctions de ce gouvernement ou conseil intérimaire ?
- A qui revient la présidence du gouvernement ou du conseil comment ?
- Quelle est la meilleure idée pour assurer l'exécution du deuxième point de l'accord qui garantit un Etat islamique de l'Azawad ?
- Comment se partager les sièges avec le MNLA au sein du conseil intérimaire et quels sont les critères à souligner à cette fin et les taux de participation de chaque partie ?
- Quels sont les ministères qu'il faut garder pour nous et ceux que nous laisserons au MNLA ?
- Sur quelle base choisit-on les ministres et les responsables ?

- Est-ce que chaque ministère aura son propre programme ou faudrait-il se conformer au programme du conseil intérimaire approuvé ?
- En répondant à ces questions, nous tenterons de présenter notre vision et d'inclure quelques propositions, conseils et idées à ce propos qui pourraient aider nos frères ultérieurement en vue des négociations, ci-après quelques points :
- Probablement les principales fonctions du gouvernement concerneront la gestion de la phase intérimaire, la rédaction de la constitution de l'Etat islamique d'Azawad et la formation d'un conseil consultatif composé de personnalités posées et qualifiées du pays.
- Il conviendrait de confier la présidence du conseil au Cheikh Abou al-Fadl (Iyad ag-Ghali, chef touareg d'Ansar ed-Dine, ndlr) car il est un symbole, mais il ne faudrait pas qu'il ait l'exclusivité de la prise de décision. Pour éviter cela, il est tenu de nommer des collaborateurs appartenant à d'autres formations.
- Le gouvernement doit être composé aussi des Bérabiches arabes (nomades du nord du Mali, ndlr), les dirigeants du Front arabe, les Songhaï et les Peuls, ainsi que les notables des principales tribus. Nous devons veiller à convaincre les réticents de signer le contrat en leur confiant des missions ministérielles.
- Pour assurer la mise en œuvre du deuxième point de l'accord qui concerne le caractère islamique de l'Etat de l'Azawad, il faudrait créer un haut conseil islamique indépendant qui veille à protéger la Charia et s'assurer qu'aucune violation n'en est faite à tous les niveaux de l'Etat.
- Les critères à adopter dans la définition des responsabilités et des ministères doivent respecter la compétence, la représentation des tribus, et la fidélité à l'Islam et la Charia. La compétence est un critère primordial, mais l'appartenance tribale n'en est pas moins importante. Il faut engager, tant que possible, certaines

personnalités des grandes tribus... la fidélité à l'islam et l'acceptation de la Charia sont des conditions essentielles pour les ministères et les responsabilités qui incombent à Ansar ed-Dine. Les ministères que nous devons garder pour nous concernent l'Armée, les Médias, la Justice, la Prédication et les Affaires islamiques, et l'Enseignement. Les ministères qui peuvent être laissés au MNLA sont les ministères des Affaires étrangères, des Finances, des Travaux publics etc.

- Quant au ministère de la Défense, nous proposons de créer un commandement auquel participent tous les mouvements signataires à l'accord et de distribuer les missions de la sécurité, la garde et la défense à toutes les factions.
- Tous les ministères doivent présenter leur programme qui sera discuté par le conseil des ministres et le conseil consultatif, puis approuvé. Chaque ministère sera tenu de rester son programme.

#### **Axe VI. Directives importantes sur l'éventuelle intervention militaire**

L'intervention militaire étrangère étant imminente, nous avons décidé de vous adresser ultérieurement un document avec des directives nécessaires et les méthodes les plus efficaces pour relever ce défi, qui vous sera envoyé très prochainement.

Enfin, nous considérons ces directives et cette vision générale comme la meilleure façon d'éviter les erreurs du passé que nous espérons ne plus refaire. Que Dieu nous aide et nous guide.

Le samedi 20 Ramadan 1433 H (*correspondant au 20 juillet 2012, ndt*)

